



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 05 mai 2025

01/04-2025 AVIS SUR LE PLAN D'EPANDAGE DE L'UNITÉ DE METHANISATION DE MAIZEROY

Le Maire informe le conseil Municipal d'une demande d'avis transmise par la Préfecture concernant le dossier déposé par la société METHABRIAC pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Maizeroy.

Monsieur le Maire précise qu'une consultation du public s'est déroulée du 24 mars au 22 avril inclus à la mairie de Maizeroy.

Il est demandé à la collectivité de se positionner sur l'épandage de l'unité de méthanisation de Maizeroy, conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement.

Après avoir pris connaissance du dossier d'enregistrement de la société METHABRIAC et compte-tenu du rapport de la chambre d'agriculture, assurant du respect de normes, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au dossier déposé par l'unité de méthanisation de Maizeroy.

02/04-2025 RENOUVELLEMENT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2030

Monsieur le Maire indique que la commune de Retonfey s'est engagée dans une Convention territoriale globale (CTG) pour la période 2021-2025.

Cette convention, co-signée avec la Caisse d'Allocations Familiales, la communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange et les communes associées, est échue au 31 décembre 2025.

Afin de pérenniser les offres de services, développer des actions nouvelles et maintenir l'engagement financier des co-contractants en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse, il est nécessaire de la renouveler pour la période 2026-2030.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le maire à :

- S'engager à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026/2030 dans le cadre du projet social de territoire ;
- Signer tous documents y afférent.

Vu pour être affiché le 06 mai 2025 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RETONFEY, le 06 mai 2025

Le Maire

Le Maire,
Christian PETIT

